

LA RÉFORME SCOLAIRE

Le président, **Honoré J. Bourque**, a fait parvenir un mémoire au Comité permanent de modification des lois de l'Assemblée législative pour lui faire part de nos inquiétudes quant à la constitutionnalité et la légalité de la réforme scolaire compte tenu des principes de la dualité linguistique et de l'autonomie des minorités en matière de gestion scolaire. À l'instar du Commissaire aux langues officielles et de nombreux autres intervenants, il a demandé que le livre blanc fasse immédiatement l'objet d'un renvoi devant la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick. On peut obtenir le texte du mémoire auprès du secrétariat de l'Association.

DOUG YOUNG À NOS ASSISES ANNUELLES

Le ministre de la Défense nationale, **Doug Young**, a bien voulu accepter d'être notre invité à nos prochaines assises annuelles prévues pour le 14 juin au Village Historique de Caraquet. Le président du comité d'organisation, **Euclide LeBouthillier**, vous recommande de noter cette date dès maintenant dans vos agendas et vous invite à y emmener vos amis et toute la famille. C'est en effet une bonne occasion à la fois de fraterniser et de faire connaître l'Association à nos concitoyens et concitoyennes.

LA PUBLICATION DES ARRÊTS

Le comité qu'avait annoncé le ministre de la Justice du Nouveau-Brunswick est maintenant constitué sous la présidence de la registraire adjointe, **Line Pinet**. Le représentant de l'Association à ce comité sera **Denis Boudreau**, de Tracadie-Sheila. Le comité a pour mandat d'établir les critères qui devront être appliqués dans la sélection des arrêts à être traduits et publiés.

LES SERVICES JUDICIAIRES

L'Association a proposé le nom de **Michel Cyr**, de Moncton, pour faire partie du comité consultatif du ministre de la Justice du Canada pour la nomination des juges fédéraux. **Basile Chiasson**, de Bathurst, a accepté, pour sa part, de participer à l'étude en cours sur l'intégration des services judiciaires au Nouveau-Brunswick.

LE SUIVI

La ministre des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation, **Ann Breault**, est intervenue personnellement en réponse à notre lettre dénonçant le manque de services français à la Commission d'aménagement de la Miramichi, notre première démarche auprès du directeur de l'urbanisme étant restée sans réponse. Elle nous a répondu que ce problème allait pouvoir être réglé, puisque du personnel additionnel doit justement être embauché dans le cadre d'une réorganisation des services. Dans une lettre du même jour au président de la Commission, dont elle nous a transmis copie, elle affirme : « It would be appropriate that Development Officer/inspection services be made available to French-speaking constituents. This would be in keeping with the *Official Languages Act* of N.B. » Merci à **Euclide LeBouthillier**, qui nous avait signalé ce problème.

Nous avons aussi fait part de nos inquiétudes au solliciteur général, **Jane Barry**, au sujet de la façon dont l'égalité linguistique sera appliquée dans le centre correctionnel pour jeunes qui sera construit à Miramichi. La ministre nous a répondu que des unités résidentielles séparées sont prévues pour les jeunes contrevenants francophones et anglophones de sexe

masculin, sauf pour les jeunes en détention préventive et les contrevenants à risque. Le logement prévu pour les jeunes femmes sera bilingue, à moins que leur nombre permette de les séparer. Tous les résidents pourront recevoir un enseignement dans la langue de leur choix. L'Association continuera à suivre ce dossier.

NOUS NOUS MULTIPLIONS!

Le président du comité de recrutement, **Denis Boudreau**, est heureux d'annoncer que la campagne de recrutement a connu d'excellents résultats, puisque nous sommes passés de 118 membres l'an dernier à 180 membres cette année. Merci à tous ceux et celles qui ont renouvelé leur adhésion et bienvenue aux nouveaux adhérents!

NOS SERVICES JURIDIQUES

Le président du comité des services juridiques, **Bernard Lord**, annonce que le deuxième tome du *Recueil des actes juridiques*, consacré aux transactions immobilières, est en voie de publication et que, tout comme le premier tome, il sera distribué gratuitement aux membres sur support électronique. Un troisième tome consacré aux sociétés commerciales est en chantier. Le projet est réalisé par **Annie Daneault**, de Grand-Sault.

L'Association pourrait bientôt être en mesure d'offrir ses services sur l'Internet, si son projet intitulé *L'inforoute, voie d'accès à la Justice en français* est accepté. Au moyen d'un site Web, l'Association serait capable de diffuser toutes sortes d'informations qui intéressent particulièrement la population francophone du Nouveau-Brunswick.

LA CONCERTATION

Solidaire de la démarche des organismes acadiens du Forum de concertation qui a abouti, l'automne dernier, au *Plan de développement général (PDG) de l'Acadie du Nouveau-Brunswick*, l'Association a participé, par l'entremise de **Denis Boudreau**, à un séminaire tenu à l'Institut de Memramcook. **Gérard Snow** a aussi représenté l'Association à une journée de réflexion organisée par le ministère du Patrimoine canadien sur les mesures prises par les différents ministères et

organismes fédéraux en exécution de leurs obligations d'offre active découlant de la *Loi sur les langues officielles*.

À VENDRE... À VENDRE...

L'Association a décidé de se défaire de ses séries complètes des *lois* et des *règlements* du Nouveau-Brunswick en les remettant au plus offrant parmi ses membres. Les personnes intéressées n'ont qu'à communiquer avec le secrétariat au plus tard **le 15 février à 16 heures** et faire une offre sur l'une ou l'autre série, ou les deux. La valeur marchande des lois refondues est de 430 \$ et celle des règlements refondus, 380 \$ (plus taxes et frais d'envoi).

PLAIDEZ-VOUS DEVANT DES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS FÉDÉRAUX?

Dans le cadre d'une enquête sur la langue des tribunaux administratifs fédéraux, le Commissariat aux langues officielles a entrepris une tournée de consultations dans les provinces et territoires. Les membres qui plaident régulièrement devant ces organismes quasi judiciaires sont priés de nous le faire savoir par l'entremise du secrétariat, afin qu'ils soient invités à participer à une entrevue. Leur collaboration sera vivement appréciée.

Le Bref est publié par l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick.

Président Honoré J. Bourque
Secr. adm. Dania Houde

Adresse AJEFNB
Pavillon Adrien-J.-Cormier
Université de Moncton
Moncton (NB) E1A 3E9

Téléphone (506) 853-4151
Télécopieur (506) 853-4152
Courriel ajefnb@umoncton.ca